**Sharkproject : Appel au secours des Océans***L’organisation Sharkproject plaide à nouveau, lors du congrès de l’UICN à Marseille, pour une pêche respectueuse des écosystèmes afin de préserver la biodiversité mais aussi la diversité des mers. Pour atteindre ce but, l’organisation demande également que des mesures soient prises pour sauver le requin-mako qui est menacé dans l’Atlantique et des initiatives visant à endiguer l’exploitation des stocks de requins qui sont menacés dans le monde entier. Sharkproject voit selon son plan de sauvetage des mers aussi que l’UE doit incomber d’assumer une responsabilité. L’introduction de Fins Naturally Attached est également demandée comme norme mondiale obligatoire pour protéger les stocks de requins et de raies menacés. Sharkproject évoquera également l’huile de foie de requin contenant de la squalène, dont l’extraction se fait au détriment d’innombrables animaux. L’organisation propose des solutions alternatives et biotechnologiques de lipides pour les vaccins, les traitements de cancer, les compléments alimentaires et pour l’industrie cosmétique.*

Marseille, France, le 04 septembre 2021 – La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l’Atlantique (CICTA ou CICTA) débat depuis quatre ans, comment mettre fin à la surpêche du grand-requin qui, selon l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), est fortement menacé et comment commencer à rétablir le stock surexploité de l’Atlantique Nord. Depuis lors, le comité permanent de la recherche et des statistiques (SCRS), l’organe scientifique de la CICTA, a également recommandé l’interdiction immédiate de rétention à bord au Nord et de limiter le total des captures (TAC) à un maximum de 2001 tonnes pour le Sud. [Le stock au Nord est considéré comme surexploité à 90%](https://www.iccat.int/Documents/BienRep/REP_EN_18-19_II-2.pdf), et pourtant la surexploitation se poursuit et l’on craint une évolution similaire pour le Sud, si des mesures ne sont pas prises.

**État d’urgence de la protection des espèces dans l’atlantique : l’UE et les États-Unis continuent à bloquer les mesures visant à rétablir le stock du requin-mako à nageoires courtes (*Isurus oxyrinchus*) auprès de la CICTA**

Selon la délégation de l’UE, ce n’est pas aux scientifiques de décider, mais aux gestionnaires de prendre des mesures déterminantes. Dr. Iris Ziegler, Directrice des « Coopérations internationales » chez Sharkproject: « Tous les efforts pour une gestion durable des stocks du requin-mako échouent à cause des intérêts commerciaux de la pêche de l’UE et des lobbyistes américains de la pêche sportive. Cela doit changer de toute urgence, car la survie du principal des prédateurs de l’Atlantique est en jeu. Si le Stock du requin-mako à nageoires courtes dans l’Atlantique s’effondre et par conséquence il ne peut plus jouer son rôle dans le l’écosystème ou voir même la disparait totalement, cela entraînerait une grave crise de la biodiversité. L’UE et les États-Unis devront alors assumer leurs responsabilités.»

Les données de captures de 2020 montrent clairement, que les mesures qui ont été prises jusqu’à présent ne sont pas efficaces et que la surpêche se poursuit. [L’Espagne et le Portugal ont même enregistré une augmentation de 1261 tonnes par rapport à 2019.](https://meetings.iccat.int/index.php/s/BsbDknaXlo8EbsK?path=%2FStatistics) Il semble que la flotte de l’UE n’ait relâché aucun animal vivant, alors que le règlement de la CICTA concernant la protection du requin-mako exige la libération immédiate de tous les animaux vivants. «Mais tant qu’il est possible réaliser du profit des animaux morts, tous les animaux sont considérés comme étant déjà morts lorsque les lignes de pêche sont ramassées, alors que les observateurs savent que ce n’est pas le cas», commente Dr. Ziegler les des données de capture. La proposition de l’UE de limiter les débarquements à 500 tonnes et à deux exemplaires par sortie de pêche montre également que l’on ne veut pas renoncer au commerce lucratif du requin-mako. Toutefois, le respect d’une telle réglementation n’est pas contrôlable ainsi que l’obligation de relâcher les animaux vivants.

**Protection des requins-mako: l’efficacité d’une interdiction de débarquement est prouvée**

Seule une interdiction totale de détenir des requin-mako à bord et de contrôler le débarquement peut être efficace. Cela renforcera ainsi la volonté de la pêche de relâcher tous les animaux dans les plus brefs délais. Cela augmente également les chances de survie des animaux. La CICTA et les États membres ont déjà introduit avec succès de telles interdictions pour d’autres espèces de requins dans le passé, même si leur taux de survie après leur libération est nettement inférieur à celui du requin-mako. En outre, les chiffres des captures au pays montrent clairement l’efficacité d’une interdiction de débarquement (qui s’applique à la flotte du pays depuis le début de 2020), comme le montre l’augmentation significative des rejets d’animaux vivants en 2020 par rapport aux chiffres de 2019. Les stocks de requins-mako dans l’Atlantique se rétrécissent depuis des années. Même si la mortalité causée par la pêche sera à zéro, il faudra au moins 50 ans pour que le stock de l’Atlantique Nord se reconstitue. Néanmoins, l’UE et les États-Unis continuent d’insister que le requin-mako ait de chances de se reconstituer à 50% au cours des 50 prochaines années, [bien que les États-Unis exigent une probabilité de 70% de reconstitution pour les requins océaniques, compte tenu de la lenteur de reproduction.](https://s3.amazonaws.com/media.fisheries.noaa.gov/2020-09/Draft%20Amendment%2014_FINAL.pdf?9GS1bbZ5hJ5SCX1MX2SNNsP.aFBOjstl)

Cette situation dramatique exige des mesures urgentes de la part de tous les gouvernements et délégations de la CICTA. [Sharkproject réclame, avec d’autres nombreuses organisations, une interdiction immédiate de capture et de débarquement des requins-mako dans l’Atlantique Nord.](https://www.sharkproject.org/wp-content/uploads/2020/11/ICCAT_Statement_for_Panel-4_final_Oct30.pdf) Il est également nécessaire d’approfondir les recherches scientifiques et de mettre en œuvre une stratégie efficaces afin d’éviter de manière ciblée la capture de requins-mako. En outre, la mise en place d’un système de surveillance électronique à grande échelle est primordiale (EMS) ainsi que l’augmentation du nombre d’observateurs à bord à au moins 20% pour l’ensemble des opérations de pêche. Il faut aussi réagir dans l’Atlantique du Sud et introduire la limitation des captures. Sharkproject estime en outre qu’il est essentiel de procéder à de nouvelles évaluations des stocks de requins-mako à nageoires courtes dans l’Atlantique du Nord et du Sud d’ici 2024 au plus tard. Cela sert à évaluer l’impact des omissions passées. Dans une déclaration commune, Sharkproject et l’IPNLF (International Pole and Line Foundation) ont demandé à nouveau à la CICTA de soutenir la protection du requin-mako.

**Exigences : passage à une pêche durable et respectueuse de l’écosystème!**

Bien que [le rapport du Conseil mondial de la biodiversité (IPBES) de 2019 montre de manière dramatique, que la pêche industrielle est responsable de la perte de biodiversité marine au cours des 50 dernières années](https://ipbes.net/sites/default/files/inline/files/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers.pdf), rien ne s’est passé jusqu’à présent. La pêche industrielle, soutenue par des subventions, notamment de la part de l’UE, est toujours autorisée à capturer d’énormes quantités de poisson par des méthodes de pêche non sélectives. Des quantités considérables de captures accessoires d’espèces menacées sont produites comme « déchets. » C’est pourquoi Sharkproject demande non seulement à l’UE, mais aussi à toutes les organisations mondiales de gestion de la pêche, de changer immédiatement les mentalités, de passer à des méthodes de pêche sélectives et respectueuses de l’écosystème et à une gestion transparente de la pêche. Il convient de ne pas se concentrer uniquement sur les espèces destinées à la consommation humaine, mais aussi sur l’ensemble de l’écosystème et, en particulier, sur les captures accessoires dites « involontaires ».L’extension des zones protégées à au moins 30% de la surface océanique d’ici 2030 sous forme de «zones d’interdictions de capture/ No Take Zones» est essentielle à la reconstitution des stocks et des écosystèmes menacés. Les améliorations à mettre en œuvre d’ici la fin de 2022 dans la pêche à la palangre et la pêche à la senne coulissante au moyen de bouées d’appât, Sharkproject présente au Congrès de l’UICN un document de position sur la réforme de la pêche industrielle.

La palangre est utilisée dans le monde entier pour la pêche ciblée de thon, de l’espadon et des requins. Les requins sont souvent déclarés comme des captures accessoires involontaires, mais ils sont en réalité intentionnellement attirés et commercialisés. La flotte de l’UE est l’une des 10 premières nations mondiales de pêche aux requins. Les dispositifs de concentration de poisson (DCP) (Fish Aggregating Device FADs) sont utilisées dans la pêche à la senne coulissante comme cueilleurs de poissons. Ces mesures sont destinées à faire accroître le rendement des captures de thon. Ils sont également responsables d’une importante prise accessoire de requins soyeux (*Carcharhinus falciformis*, menacé selon l’UICN) et de requin longimane (requin océanique, Aileron blanc du large ou requin pointes blanches du large) (*Carcharhinus longimanus*, en disparition selon l’UICN).

**La réforme de la pêche industrielle doit prendre en compte la protection des espèces !**

En outre, d’innombrables requins, raies, tortues marines et mammifères marins se perdent dans les structures de ces radeaux et y meurent sans que ces taux de mortalité soient enregistrés. Cela se produit souvent après que la pêche a perdu ou abandonné délibérément les dispositifs de concentration de poisson. Les constructions flottent alors à travers les océans comme des «filets fantômes». Ils seront pendant des années la fatalité de nombreux habitants de la mer avant de s’échouer. Dans le document de position de Sharkproject se trouvent les demandes détaillées d’amélioration de ces deux méthodes de pêche d’ici la fin de l’année prochaine.

Le président de Sharkproject International, Alexander Smolinsky, a déclaré: «La pêche industrielle est responsable de la recul dramatique de la biodiversité dans nos océans. La raison en est la demande croissante de poisson bon marché, la maximisation des profits de la pêche et l’augmentation de l’efficacité de la pêche. Cela a également entraîné une augmentation du volume des captures accessoires et donc du nombre d’espèces menacées, ainsi que la destruction irrévocable d’habitats marins vulnérables. Les océans et nous tous en payons le prix. Des océans en bonne santé sont une condition indispensable si nous voulons gagner la bataille contre le changement climatique. Il est donc nécessaire de passer immédiatement à une gestion de pêche fondée sur les écosystèmes et durable dans son entité. Cette gestion doit tenir compte de toutes les conséquences de la pêche et veiller à ce que les stocks de poissons surexploités, mais aussi les stocks menacés de requins, de raies, de tortues marines, d’oiseaux marins et de mammifères marins, qui sont touchés par cette pêche industrielle de masse comme capturens accessoires, puissent se reconstituer. La seule réponse possible à cette menace massive, qui pèse sur notre planète bleue, est l’interdiction des méthodes de pêche particulièrement destructrices, telles que les chaluts de fond ou la pêche d’eau profonde, le passage à des méthodes de pêche sélectives, la transparence totale de toutes les activités de pêche et des améliorations substantielles de la gestion de la pêche basée sur le principe de précaution. »

**Protection des requins et Fins naturally Attached comme standard obligatoire dans le monde entier**

Sharkproject constate que même si le «Fins Naturally Attached» (FNA), c’est-à-dire le débarquement/Anlandung de requins et avec leurs nageoires, [est reconnu dans le monde entier comme la seule mesure réellement efficace pour arrêter le «Finning» des requins](https://finfreemsc.com/wp-content/uploads/2021/04/Analyis-of-the-Marine-Stewardship-Councils-policy-on-shark-finning-February-2021-LONG.pdf) (enlèvement des nageoires en mer et rejet des carcasses en mer comme déchets), cette mesure n’est pas encore partout obligatoire pour la pêche. Même là où le «finning» est officiellement interdit. Alors que certaines organisations de gestion de la petites pêche, telles que l’OPANO, la CGPM, mais aussi de nombreux pays comme la Grande-Bretagne, le Canada et l’UE, exigent déjà des FNP pour tous les requins et n’autorisent plus l’ancienne réglementation (rapport prédéfini de nageoires et de carcasses à bord), aucune des quatre grandes organisations de gestion de la pêche au thon, CICTA (Atlantique), CTOI (océan Indien), CITT (Pacifique Est) et WCFC (Pacifique Ouest et Centre) – n’a une règlementation de FNP qui a été mise en place. Plusieurs pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique rejettent toujours cette réglementation, la jugeant trop coûteuse pour leurs pêcheries, même s'il a été prouvé que le "finning" y est pratiqué à de multiples reprises.“

Jusqu’à présent, le label MSC, qui est le conseil pour la bonne gestion des mers n’a pas réussi à introduire cette norme mondiale comme condition préalable à la certification de ses pêcheries. Bien qu’il a officiellement interdit le «finning» depuis 2012 et a réaffirmé à plusieurs reprises une politique de tolérance zéro.

En outre, le «finning» est toujours pratiqué [dans les pêcheries certifiées en raison des marges bénéficiaires élevées et de l’absence d’un règlement facilement contrôlable.](https://www.sharkproject.org/wp-content/uploads/2020/02/shark-finning-letter-April-5th-2019_final.pdf) L’enlèvement des ailerons constitue non seulement une violation particulièrement cruelle du bien-être des animaux, mais aussi et surtout un problème de protection de la mer et des espèces. Par cela, il est impossible de vérifier le nombre réel de requins et d’espèces capturées capturés, par conséquent, d’informations essentielles pour l’évaluation des stocks et les mesures de protection qui en découlent font défaut. En outre, les espèces de requins et de raies les plus menacées, telles que le requin longimane (Carcharhinus longimanus) et les raies guitares (Rhinobatidae), qui sont en voie d’extinction, font le prix de nageoires les plus élevés du marché. Ils sont donc particulièrement menacés par la surpêche. Depuis des années, Sharkproject réclame sans exception un règlement «Fins Naturally Attached» pour toutes les pêcheries. Toutes les ORGP, ainsi que le MSC, sont invitées à introduire une exigence d’FNA sans exception.

**Initiative citoyenne pour l’extension du règlement FNA dans l’UE**

Toutefois, le MSC pourrait introduire cette exigence comme exigence minimale pour la certification de toutes les pêcheries dans le cadre de l’examen standard de cette année. «[En juin dernier, nous avons malheureusement dû rejeter une nouvelle fois la proposition qui nous avait été présentée, la jugeant tout à fait insuffisante,](https://www.msc.org/docs/default-source/default-document-library/stakeholders/consultations/survey/consultation-surveys-2021/consultation-summary-reports-2021/msc-fisheries-standard-review---shark-finning-consultation-summary-report---june-2021.pdf?sfvrsn=891c002_9) dans la mesure où les pêcheries ciblant les requins continueraient d’être exclues de la règlementation FNA. À notre avis, cela n’a absolument aucun sens. Près de 70% de toutes les parties concernées / parties prenantes étaient d’accord », explique le Dr Ziegler.

[En revanche, le Royaume-Uni a récemment annoncé](https://www.gov.uk/government/news/government-to-introduce-world-leading-ban-on-shark-fin-trade) qu’il étendra l’obligation de l’FNA à l’importation et à l’exportation de nageoires de requin. L’examen de la situation dans [le cadre d’un appel à preuves lancé par le ministère britannique de la pêche, nommé DEFRA,](https://www.gov.uk/government/consultations/shark-fin-trade-call-for-evidence/outcome/summary-of-responses-call-for-evidence-on-the-scale-and-impacts-of-the-import-and-export-of-shark-fins) a révélé que le contrôle des FNA en mer et lors du débarquement était insuffisant en Europe également. Dans de nombreux cas, il n’est pas possible de le garantir, en particulier pour les activités de pêche menées en dehors des eaux de l’UE. Sharkproject a également participé à l’examen. C’est pourquoi l’UE est également invitée à revoir ses exigences concernant l’FNA. Dans une initiative citoyenne de l’UE, on demande également l’extension de l’exigence FNA au commerce, à la fois pour les requins et les raies. L’initiative citoyenne peut encore être consultée par voie électronique sur le site de l’UE jusqu’au 31 janvier 2022: [eci.ec.europa.eu.](https://eci.ec.europa.eu/012/public/#/screen/home/allcountries) Sharkproject soutient cette initiative en Allemagne et en Autriche.

**Production biotechnologique de squalène: Une alternative à l’exploitation des populations de requins menacées?**

Jusqu’à present, au moins trois millions de requins meurent dans le monde entier que pour le contenu de leur foie, pour y extraire la matière première de squalène. En particulier, les requins des eaux profondes tels que le requin portugais (*Centroscymnus coelolepis*) ou le squale-chagrin de l'Atlantique (*Centrophorus squamosus*) sont particulièrement touchés, car leurs foies contiennent jusqu’à 80% de la substance squalène. L’extraction de l’huile de foie de requin a déjà lieu en mer. Dans le cas du «livering», le reste de l’animal est rejeté à la mer sous forme de déchets, comme dans le cas du «finning. », on accepte que des ressources marines soient menacées. Pour les requins des grands fonds, il n’y a pas d’effectifs fiables et de nombreuses espèces sont encore largement inexplorées. Dans l’ensemble, ils sont particulièrement sensibles à la surpêche en raison de leur adaptation aux conditions particulières de vie en eau profonde. C’est pourquoi ils sont particulièrement menacés par l’exploitation croissante. Une évolution inquiétante est la demande croissante de squalène comme adjuvant pour les vaccins pandémiques et porteurs d’espoir dans le traitement du cancer.

Il n’existe pas encore de production de squalène à l’échelle industrielle qui est purement biotechnologique, pour assurer l’approvisionnement d’une demande croissante. Une alternative est la levure. En tant qu' « usine» biotechnologique, elle peut produire cette substance en grande pureté. La transformation de ce procédé de fabrication en levure, vers des procédés de fabrication industriels rentables et à haut rendement, a été réalisée par un groupe de recherche, composé du Dr. Regina Leber et du Prof. Harald Pichler, de l’ACIB /TU Graz, Autriche. Une demande a été introduite auprès de la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon EIC-2021, afin de soutenir ce projet interdisciplinaire.

L’objectif du projet commun est d’assurer une protection active du milieu marin tout en garantissant la disponibilité des squalens à l’avenir. Il est d’ores et déjà évident que les besoins croissants en squales de requins ne peuvent être satisfaits à long terme. Le Prof. Harald Pichler voit donc dans la collaboration avec Sharkproject « l’opportunité d’aller de l’avant grâce à la recherche interdisciplinaire et à la collaboration d’experts en biologie moléculaire, en technologie des bioprocédés et en bio-informatique, à savoir que l’exploitation des animaux sauvages n’est plus nécessaire pour répondre à un besoin mondial croissant de de matières premières. Nous pouvons et devons répondre à la demande de ces substances par des moyens biotechnologiques sans exploiter les espèces menacées. La squalène en est un exemple parfait. » Dr. Regina Leber souligne que «la fabrication biotechnologique est plus sûre pour le patient ou le consommateur, car le squalène produit par biotechnologie est exempté de métaux lourds comme le mercure ou d’autres impuretés comme celles que l’on trouve dans l’huile de fois de requins. Nous espérons que la Commission européenne reconnaîtra ces avantages et les soutiendra. »

**À propos de Sharkproject**

Sharkproject est une organisation de protection des espèces fondée en 2002. Elle s’engage en faveur de plus de 500 espèces de requins et de l’écosystème marin, avec la vision d’une population de requins intacte dans le monde entier. Sharkproject s’engage dans la protection des requins dans le monde entier, soutient des projets scientifiques et fait connaître l’importance des requins et de l’habitat marin.

Tous les collaborateurs travaillent bénévolement. Les dons sont directement destinés à des projets de protection des requins et au travail éducatif et d’informations y compris. En plus de l’organisation faîtière Sharkproject International, il existe actuellement des organisations nationales en Autriche, en Allemagne et en Suisse, ainsi que des ambassades en Slovaquie, en République Tchèque et en Angola.

Sharkproject International, ainsi que les organisations allemandes et autrichiennes, sont membres à part entière de l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le plus grand réseau mondial de la conservation de la nature. De plus, Sharkproject collabore avec d’autres nombreuses organisations de protection maritimes au niveau national et international et est membre des l’ONG Tuna Forum, Rise Up, One Ocean, Make Stewardship Count. Pour plus d’informations, veuillez consulter le site [www.sharkproject.org](https://www.sharkproject.org/) ainsi que la rubrique presse [https://www.sharkproject. org/presse/](https://www.sharkproject.org/presse/) .

Contact :

Dr. Iris Ziegler, Head of International Cooperation, Sharkproject International i.ziegler@sharkproject.org, +49 174 3795 190 (What’s App)

Alex Smolinsky, President Sharkproject International, Sharkproject International
a.smolinsky@sharkproject.org, +41 793597534

Priv.-Doz. Dipl.-Ing. Dr. Regina Leber, University of Graz, Institute of Molecular Biosciences
Division of Biophysics,

regina.leber@uni-graz.at +43 316 380 4981